



HAL
open science

Communauté de silence

Vincent Debiais

► **To cite this version:**

Vincent Debiais. Communauté de silence. *L'Actualité Nouvelle-Aquitaine : science et culture, innovation*, 2018, Communautés d'existence, 121, pp.22-23. halshs-01845340

HAL Id: halshs-01845340

<https://shs.hal.science/halshs-01845340>

Submitted on 20 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Disciplinaire ou spirituel, le silence est protecteur au Moyen Âge. Les religieux s'y réfugient pour «échapper à l'agitation du monde».

Par Vincent Debiais Photo Thierry Girard

Communauté de silence

Le visiteur ou le retraitant qui fréquente une communauté monastique et parcourt son lieu de vie se contraint presque inconsciemment au silence, à l'exercice plus ou moins difficile d'une contention de la parole et du bruit. On retient les portes, on allège le pas, on fait taire les enfants. Dans cette atmosphère étouffée, la vie de la communauté résonne avec davantage de sonorité : le tintement des cloches entendu depuis le cloître, l'entrechoquement des instruments de travail ou de cuisine dans les bâtiments conventuels, la voix chantée ou psalmodiée des officiants à l'église se répandent dans toute leur densité. Salué par la critique, le film de Philippe Gröning *Le grand silence* qui présente la vie quotidienne du monastère de la Grande-Chartreuse, pourtant très strict dans sa pratique du silence monastique, n'est pas un film muet, loin s'en faut ! Le monastère produit en réalité le paradoxe d'un silence retentissant dans lequel la communauté installe sa présence et ses actions.

Les règles monastiques de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge ont cherché à établir les usages de la parole et du silence au sein de la communauté. Elles instituent ainsi une alternance entre les moments où les religieux sont autorisés à parler et des moments où le silence doit régner à l'intérieur du monastère. Cependant, il s'agit moins d'une alternance stricte silence/parole que d'une composition sonore complexe, d'une mélodie finalement qui reflète le contenu mais surtout le sens de la vie en communauté. Dans ce contexte, le silence doit

être considéré comme permanent ; c'est l'état par nature et par défaut de la communauté. Il règne dans tous les lieux du monastère et doit y être préservé. Les sons produits par les activités des moines, par la prière, par l'enseignement, par la liturgie, par l'attention aux laïcs se superposent

au silence du monastère sans le faire disparaître. C'est pourquoi les usages de la parole et le bruit sont normés : on parle et on fait du bruit selon certaines conditions, en certains lieux, à certaines occasions, en fonction des usages listés et limités par les règles monastiques. La description de l'action du lecteur au réfectoire dans la Règle de saint Benoît illustre parfaitement cette tension entre la norme du repas communautaire en silence et l'ambiance sonore réelle à la table des moines : le lecteur s'adresse à la communauté, implore ses prières, porte la voix pour couvrir les bruits du repas. C'est parce que le son ajouté au silence est contraint que celui-ci apparaît avec une réalité augmentée.

PARLER MOINS POUR PARLER MIEUX

Pour la communauté monastique, le silence a deux fonctions principales. La première est disciplinaire : restreindre et contrôler la parole, c'est éloigner le religieux des péchés de la langue (le blasphème, le mensonge, la futilité, le bavardage, l'injure). Le moine doit moins parler pour parler mieux. La seconde fonction est spirituelle : garder le silence, c'est favoriser la rencontre avec Dieu dans la prière et la méditation. Le moine ne doit pas entendre pour mieux écouter. Le silence agit donc au sein du monastère comme une nouvelle clôture qui protège les religieux des effets nocifs du bruit et de l'agitation. Le silence recouvre en effet au Moyen Âge une acception plus large qu'aujourd'hui. Il désigne ainsi l'absence de parole, mais aussi l'absence de bruit, de mouvement, de son disharmonieux, de cohue, de chaos. En se réfugiant dans le silence, la communauté échappe à l'agitation du monde, surtout quand le monde franchit les portes du monastère et accompagne les activités des religieux. Garder le silence, c'est préserver l'intégrité spirituelle du monastère.

L'ordre des Chartreux est probablement celui qui a poussé le plus loin la discipline du silence monastique.



Notre-Dame de Ré, dite des Châteliers, à La Flotte-en-Ré, abbaye cistercienne fondée vers 1150.

On lit par exemple dans les Statuts de 1271 : «Dieu a mené son serviteur au désert pour parler à son cœur ; mais seul qui se tient à l'écoute dans le silence perçoit le souffle de la brise légère où le Seigneur se manifeste. Au commencement, il faut un effort pour se taire ; mais si nous y sommes fidèles, peu à peu, de notre silence même naît quelque chose en nous qui nous attire à plus de silence.» Les coutumes et les règles monastiques établissent la nécessité du silence sur une importante tradition exégétique qui interprète la relation à Dieu dans l'Ancien Testament simultanément par la parole et par le silence. Si la théophanie est souvent bruyante et tumultueuse (elle prend l'apparence d'un orage, d'un incendie, d'une voix tonnante), elle est aussi souvent silencieuse. L'image du désert reprise par les Chartreux est omniprésente dans la Bible comme lieu de rencontre avec Dieu. Le silence est également celui des cieus, celui qui se produit dans l'Apocalypse selon saint Jean après l'ouverture du septième sceau. Le silence enveloppe de la sorte la vision face-à-face avec l'Éternel. Ce silence absolu se décline, au sein de la communauté, selon différentes modalités pour répondre aux exigences

du fonctionnement du monastère et aux contingences matérielles de la vie cénobitique. La Règle de saint Benoît distingue ainsi le «plus grand silence» (celui du réfectoire, par exemple) du «silence total» (à tenir au dortoir) ou de la «taciturnité» (à exercer dans toutes les activités). Dans le même texte, l'exercice du silence se teinte d'une valeur morale, celle de l'humilité, de la gravité ou de la dignité. Il est le reflet des relations entre l'abbé ou le prieur et les autres religieux ; il qualifie l'attitude de l'élève face au maître. Le silence est donc à la fois une norme et une quête, un état et un processus partagés par l'ensemble de la communauté, et il n'y a pas de contradiction entre le désir de silence et celui de la louange sonore et musicale. Ces deux modalités de la rencontre avec Dieu s'expriment concomitamment sans s'annuler ; elles se renforcent au contraire et la voix qui s'élève dans le silence de l'église monastique n'a que plus de force et d'effet.

Il est dans le silence une capacité à mettre la communauté en ordre qui, à l'égal de la parole, ou peut-être davantage encore, produit le lien social – fraternel dans ce cas – entre les individus. ■